



Servirplus

Mon choix pour la vie.



On respecte vos choix de vie.

Pour atteindre l'équilibre

Quand on choisit de devenir infirmière, ergothérapeute ou préposé aux bénéficiaires, on le fait par passion. Aider, accompagner, soulager, voilà ce qui guident ceux et celles qui choisissent de faire du bien.

Parfois, les exigences du réseau public créent une rupture entre l'équilibre personnel et professionnel. Voir grandir les enfants, prendre des vacances en famille, bâtir des projets en couple, poursuivre des études, ça aussi c'est important. Nous l'avons compris.

Servirplus vous propose un nouvel équilibre qui respecte vos choix de vie.

www.servirplus.qc.ca

société enregistrée
Iso 9001

Mon choix pour la vie.

Un travail valorisant

Notre équipe compte plus de 600 professionnels partout au Québec. Infirmières, préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes ou ergothérapeutes se voient offrir des mandats valorisants et adaptés à leurs intérêts.

- + Remplacements de courte ou de longue durée en CLSC, CHSLD, centres hospitaliers et résidences privées.
- + Service de perfusion.
- + Vaccination à domicile et en entreprise.
- + Gestion des maladies chroniques.
- + Soins à domicile.
- + Etc.

Des conditions de travail incomparables

- + Nous offrons un salaire compétitif, plus élevé que celui du réseau public.
- + Vous bénéficiez d'un régime complet d'avantages sociaux pour vous et votre famille.
- + Vous pouvez compter sur un régime de retraite.
- + Vous choisissez vos horaires et les milieux de pratique qui vous conviennent.

Un statut clair

Tel que la loi l'exige, vous aurez un statut d'employé et n'exercerez pas à titre de travailleur autonome. Les règles fiscales sont claires : une personne qui effectue du remplacement pour le compte d'une agence ou non, ne peut se prévaloir du statut de travailleur autonome. Agir autrement, c'est contrevenir à la loi et risquer les compensations du ministère du Revenu, et ce, rétroactivement.

Les avantages sont indéniables

- + Nous assurons votre couverture d'assurance responsabilité professionnelle.
- + Vous êtes assurés en cas d'accident de travail.
- + Nous assumons toutes les cotisations de l'employeur.

Postulez en ligne maintenant au www.servirplus.qc.ca

